

## **Remise du Diplôme d'Etat français d'infirmière**

**Beyrouth, 11 mai 2009** : sous le patronage de son Excellence M. André Parant, Ambassadeur de France, la Faculté des sciences infirmières de l'Université Saint-Joseph a décerné, au campus des sciences médicales, le Diplôme d'État Français à quarante-deux étudiants. Étaient présents, Pr René Chamussy s.j., recteur de l'USJ Mme Claire Zablit, Doyen de la Faculté des sciences infirmières et présidente de l'Ordre des Infirmiers et Infirmières au Liban

Pr René Chamussy s.j., a souligné, dans son mot d'ouverture, l'importance de cette cérémonie qui : « nous rappelle d'abord tout ce que notre Université doit à la France, nous confirme l'importance de cette filière de formation, nous interpelle sur une profession tout à la fois essentielle et difficile, peut-être en fait trop mal perçue aujourd'hui. »

Claire Zablit a affirmé : « Notre Faculté est la deuxième Faculté de sciences infirmières dans le monde après celle de l'Université de Montréal. Au Liban, elle se distingue de toutes les autres institutions du fait qu'elle délivre le diplôme d'État français en plus de la licence en sciences infirmières. Ce double diplôme a permis à nos sortants et sortantes de travailler en France à un moment où la situation au Liban était critique et la sécurité faisait défaut. Occupant des postes de responsabilité, ces professionnels ont démontré encore une fois la volonté du peuple libanais de s'ouvrir à d'autres civilisations, de s'adapter à de nouvelles cultures et de se distinguer par leurs compétences. Certains se sont établis en France alors que d'autres sont retournés armés de nouvelles performances investies dans les instituts de formation ou les établissements de santé afin de faire évoluer les soins infirmiers au Liban. »

« Le soutien de la France à notre Faculté ne se limite pas à la formation initiale ; sa contribution à l'enseignement des soins spécialisés et à la formation supérieure a enrichi aussi bien la pratique que la recherche. Nos relations se basent aujourd'hui sur une étroite collaboration qui a pour finalité d'optimiser la pratique des soins infirmiers par le partage d'expériences, le transfert de connaissances et la création d'un réseau de ressources. Cette collaboration est impérative pour que le système de formation et d'enseignement des sciences infirmières selon l'accord de Bologne, se fasse dans les meilleures conditions » a-t-elle ajouté.

Cynthia Abi Khalil, major de promotion, a relevé l'importance de ce diplôme qui « venu tout droit de France permettra aux nouveaux diplômées d'accéder à tous les champs de travail partout au monde. »

### **A propos du diplôme d'Etat français**

Le diplôme d'État Français distingue les infirmières et infirmiers diplômés de l'USJ des autres étudiants. En effet, pour obtenir ce diplôme, les étudiants doivent faire des efforts supplémentaires : un temps de stage supplémentaire, des évaluations théoriques et cliniques plus fréquentes et des modalités de travail diversifiées; mais aussi des savoirs pédagogiques et professionnels.

### **Pour plus d'informations prière de contacter :**

Sandrine Sabbagh ou Roger Haddad, Service des publications et de la communication  
Téléphone : +961 (1) 421 000 - Poste : 1218 ou 1175, Télécopie : +961 (1) 421 005